



Début des cours le mercredi 09/09/20

# TENNIS PADEL PIGNAN

Tel : 04.67.47.70.74

@ : tennisclubpignan@gmail.com

## FORMULES D'ADHÉSION TENNIS

### 1 - Adhésion simple + Licence :

Mini Tennis (2015 et après)	<b>63€ + 12€ de licence</b>
Jeunes	<b>80€ + 20€ de licence</b>
Etudiant / Demandeur d'emploi (justificatif obligatoire)	<b>120€ + 30€ de licence</b>
Adulte	<b>150€ + 30€ de licence</b>

**PACK FAMILLE** : -10% au deuxième membre de la famille, -15% au troisième, et -20% au quatrième. (Applicable sur le prix de la cotisation du ou des plus jeunes de la famille uniquement)

### 2 - Entraînements (30 séances)

Mini Tennis (1h)	<b>120 €</b>
Mini Tennis intensif (2x1h)	<b>220 €</b>
Ecole de Tennis (1h30)	<b>135 €</b>
Ecole de tennis intensif (2x1h30)	<b>255 €</b>
Adultes (1h30)	<b>180 €</b>

**Ajouter au prix de l'entraînement le tarif Adhésion + Licence obligatoire pour s'entraîner**

### FICHE INSCRIPTION TENNIS SAISON 2020/2021

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom Prénom du Resp. Légal si mineur : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Sexe : M  F

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel mob. : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Classement : \_\_\_\_\_ N° Licence : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

### Choix de la formule : (cochez la case)

Adhésion simple + Licence

Adhésion + Licence + Entraînement

**Total** : \_\_\_\_\_ €

Souhaitez vous régler en plusieurs fois ?  Oui  Non

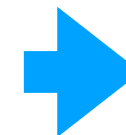
Si oui, préciser le nombre de fois (10 fois max) : \_\_\_\_\_

Type de règlement :

Chèque  Espèce  Carte Bancaire

Tout règlement doit être effectué avant le 31/10/2020

**TOURNEZ SVP**





## Début des cours le mercredi 09/09/20

Droit à l'image : Je soussigné(e) ,  
, autorise le TC Pignan à diffuser des photos de mon enfant sur son site internet et/ou ses différents documents de communication. Je m'engage (pour moi et pour enfant) à respecter le règlement intérieur du Club ci-dessous.

J'autorise également le transport de mon enfant par l'équipe éducative pour d'éventuelles sorties dans le cadre sportif au cours de l'année.

Je m'engage à respecter tous les points du règlement intérieur sous peine d'encourir des sanctions qui peut aller jusqu'à la radiation du club.

Dans le cadre de la mise en place du règlement sur les données personnelles, j'autorise le TCP à collecter et conserver mes données personnelles .

Signature et date :

### PRINCIPAUX POINTS DU REGLEMENT INTERIEUR

1. Les terrains de tennis sont exclusivement réservés aux membres du Tennis Club de Pignan (et non accessibles aux membres de leur famille, amis...). Les invités doivent au préalable s'acquitter d'un ticket invité disponible au club ou sur TenUp (voir au club).
2. Toute personne qui n'est pas à jour de sa cotisation n'est pas autorisée à utiliser les installations.
3. Le Bureau du TCP se réserve le droit d'exclure sans compensation un adhérent qui aurait eu un comportement en contradiction avec les valeurs du club et de la FFT.
4. Les badges d'accès sont personnels et ne peuvent pas être prêtés à des non-adhérents.
5. Le club ne saurait être tenu pour responsable pour tout accident provoqué par un joueur non à jour de sa cotisation.

6. La réservation et le planning des courts disponibles se font uniquement sur l'application Ten'Up via Smartphone ou sur Internet grâce à votre compte licencié.
7. Toute réservation doit comporter le nom d'au moins deux membres du Tennis Club de Pignan et/ou un invité.
8. Dans tous les cas, les joueurs doivent s'inscrire sur le site 1 heure avant le début de la réservation, sinon le court n'est pas considéré comme réservé.
9. En cas d'accident provoqué par un invité, seule sa responsabilité est engagée.
10. Il est obligatoire de fermer la porte du terrain et d'accès au site à chaque entrée et sortie.
11. Un court réservé doit être occupé à l'heure. Après dix minutes de retard d'un des deux joueurs, le court est automatiquement libéré.
12. Comme pour tout lieu accueillant des mineurs, il est interdit de fumer, vapoter sur l'ensemble du site du Tennis Club de Pignan, y compris aux abords des courts. Tout contrevenant s'expose à des amendes, mais y expose aussi le Club.
13. Ne pas commettre de geste susceptible de blesser les autres joueurs (jets de raquettes, de balle...).
14. Ne pas perturber les cours par un comportement inadapté, écouter les explications et consignes des éducateurs, et les appliquer au mieux
15. Ne pas donner de coups de raquette sur les grillages, les filets : ça les abîme ! Ne pas s'accrocher aux grillages.
16. Une tenue vestimentaire correcte est obligatoire. Pas de claquette, pas de maillot, et t-shirt obligatoire.
17. Des chaussures **DE TENNIS**, doivent être obligatoirement portées pour accéder aux terrains. Après avertissement, l'adhérent pourra encourir une suspension d'accès au complexe. La qualité des terrains passe par le respect des règles établies.
18. L'accès aux courts couverts se fait avec des chaussures PROPRES
19. L'accès aux courts couverts est réservés aux adhérents, mais n'est pas prioritaire. En fonction des aléas climatiques, ils pourront être réquisitionnés pour les entraînements, rencontres par équipes, tournois ou TMC. Consultez très régulièrement le tableau des réservations sur Ten'Up.